

Merci pour votre confiance renouvelée



**La cgt majoritaire en sièges
avec 56,73%**



La CGT obtient 9 sièges sur 15 en CTE, 2 sièges sur 4 en commission 2, 1 siège sur 1 en commission 4, 1 siège sur 3 en commission 5, 2 sièges sur 2 en commission 6, 2 sièges sur 3 en commission 7, 3 sièges sur 4 en commission 8, 1 siège sur 2 en commission 9, 2 sièges sur 2 en commission 10.

Ce résultat nous permet d'avoir 5 sièges en CHSCT sur les 9 réservés aux représentants du personnel non médical.

La CGT est désormais majoritaire dans tous les établissements du versant Nord-Est. Tourcoing vient de dépasser la barrière des 50 %.

La nouvelle victoire de la CGT ne va pas annuler la cabale montée de toute pièce par la cadre supérieure du bloc contre notre camarade Laurent, membre du CHSCT.

Un rapport mensonger a été fait par cette dernière. Pas de chance pour elle, il y avait plusieurs témoins des faits qu'elle travestit. Laurent est convoqué en entretien disciplinaire. Ce rapport a fait immédiatement réagir l'ensemble des personnels paramédicaux du bloc, déjà sous tension depuis plus d'un mois.

Trop c'est trop, la gestion d'un service ne se fait pas à coup de mensonges, de rapports falsifiés, la CGT invite la direction des ressources humaines à prendre les dispositions nécessaires.

Le bloc est un point vital pour l'établissement, il est temps de mettre en place les solutions nécessaires à l'apaisement. Rappelons qu'un DGI est en cours. Nous avons alerté la direction sur le risque d'explosion du service et sur sa cause. Les médecins du travail en ont fait autant.

**Nous appelons tout le personnel à se présenter
comme défenseur le 11 décembre à 15 H en
remplissant le bon au verso.**

Ce n'est pas à un IADE que l'on s'en prend, c'est à une organisation qui vous défend tous les jours. Le droit syndical, le droit de grève sont des droits constitutionnels. Tous et toutes en DRH mardi au côté de notre collègue. Vous remplissez le bon au verso et le donnez à votre cadre. La réunion se déroulera sur votre temps de travail. Nous veillerons à ce qu'aucun défenseur ne soit refusé. **LE DROIT A LA DEFENSE EST UN DROIT PRIMORDIAL**